

Affaire fonds d'aide à la presse: Vers la récusation du président de la Haute Cour de Justice?

Contributed by T.K. (L'Enquêteur N°323 du 8 juillet 2008)
Friday, 11 July 2008

Plusieurs journaux de la place l'ont laissé entendre : après Hama Amadou à qui le tour ? Certains ont pensé que c'était là une figure de style pour dramatiser ou enjoliver la fin d'un article. Erreur monumentale, car c'est bel et bien une réalité qui se dessine sous nos yeux. Une rumeur, de plus en plus persistante fait état de dossiers (l'on parle de la gestion de la mise en place de la BRS placée sous la supervision du PF et des 140 millions octroyés par la Banque Islamique de Développement du temps où il était ministre d'Etat du NEPAD) que l'on s'apprêterait à sortir afin de récuser le président de la Haute Cour de Justice, ce Colonel à la retraite, Père Fondateur du parti ANDP-Zaman Lahiya, Moumouni Adamou Djermakoye. La question qui se pose en premier lieu, c'est de savoir qui a intérêt à se livrer, ici et maintenant, à ce jeu malsain.

On saura la réponse quand on saura ce qu'on lui reproche. Et pour savoir ce qu'on lui reproche, il faut passer au peigne fin toutes ses actions et prises de position de ces dernières semaines. Une seule chose saute aux yeux: il n'a pas fait mystère d'une certaine forme de soutien à l'ex Premier Ministre Hama Amadou, dans la douloureuse épreuve qu'il traverse en ce moment. Il a en effet mené (à l'exemple de nombreuses personnalités) des tractations auprès de qui de droit pour que les choses s'arrangent. A vrai dire, nous ne voyons pas, qui, un tel acte tout au plus humain pour ne pas dire humanitaire, peut déranger. Il n'a fait que jouir d'une des libertés fondamentales qu'offre la démocratie de type libéral : sa liberté de penser et de conscience. Qu'y a t il de condamnable à cela ? Faut-il croire que certains, non seulement contents d'avoir tout fait pour amener l'enfant de Youri en prison, escomptent aussi l'isoler totalement, en lui coupant toutes ses attaches ? Faut-il croire que le jeu politique s'est à ce point déshumanisé pour que l'on veuille atomiser son adversaire même quand celui-ci est à terre ? Faut-il croire qu'un accusé, qui bénéficie d'une présomption d'innocence, est automatiquement un paria banni de la société, que personne ne peut et ne doit approcher ? Encore moins soutenir ? Où allons-nous ainsi ? Admettons que Hama Amadou ait un nombre appréciable d'adversaires. Admettons que ceux-ci soient suffisamment puissants pour influencer le cours des événements. Il n'est cependant pas acceptable que tous les moyens soient bons pour atteindre un objectif.